



EuroTarn

ENTREPRISES *Le Tarnais Antoine Féral est le plus jeune conseiller du commerce extérieur pour la France, à Bruxelles*

« Il faut utiliser l'argent de l'Europe »



Antoine Féral incite les entreprises à utiliser les fonds européens

Antoine Féral, 32 ans, est le plus jeune conseiller du commerce extérieur pour la France à Bruxelles. De retour régulièrement dans le département, où son père est maire de Puycelsi, il souhaite inciter les entreprises tarnaises à utiliser les financements européens.

LE JOURNALD'ICI :
Pourquoi vous être tourné vers les ques-

tions européennes ?

ANTOINÉ FERAL : Actuellement on ne peut plus raisonner dans un cadre strictement hexagonal. L'Europe, qu'on le veuille ou non, est omniprésente dans notre quotidien. Je souhaitais participer à mon niveau à cette construction.

JDI : Les décisions européennes sont souvent décriées par les Fran-

çais. L'Union peut-elle vraiment apporter un plus ?

AF : Il y a certes des points positifs et négatifs. Bruxelles n'impose rien aux pays, aux citoyens, aux entreprises. A un moment donné, nos gouvernements, de tous bords, ont négocié quelque chose par le biais d'un traité. Il en découle des droits et des obligations. Il y a certes des choses qui nous pénalisent mais il y a aussi des opportunités souvent méconnues et très peu utilisées par les acteurs économiques.

JDI : L'information est-elle assez diffusée auprès de ces acteurs ?

AF : Peut-être pas. Les entrepreneurs ne savent toujours pas vers qui se tourner. L'U.E. dispose de différents programmes de coopération, dans la recherche, le transport ou la coopération économique. Il est possible, suite à un appel d'offres

publié de façon ponctuelle, de présenter un dossier et de faire une demande de financement auprès de la communauté européenne. Il y a toute une série de projets qui existent et qui sont accessibles, dans les domaines de la sécurité routière, du milieu rural, de la science, de la coopération avec des villes... Néanmoins, la France ne l'utilise pas et reste la dernière du peloton, laissant des pays comme l'Espagne en haut du panier. J'invite vraiment les différentes structures tarnaises à saisir ces opportunités. Je peux aussi me tenir à la disposition de chefs d'entreprises tarnais afin de les renseigner sur les démarches à suivre. D'autres le font, pourquoi pas nous ?

Antoine Féral : 00 32 478 28 22 98

Mail :
antoine_feral@yahoo.fr

**PROPOS RECUEILLIS
PAR BÉATRICE GRAU**